

## *Vœux des Fêtes*

Cette période de réjouissance est un moment privilégié pour vous offrir nos souhaits de santé, de paix et de prospérité.

Que ces fêtes de fin d'année puissent être aussi rayonnantes, douces et heureuses que possible pour vous et toute votre famille.

Les membres du conseil municipal, mesdames Johanne Bergeron et Andrée Bergeron, ainsi que messieurs Pierre Dufour, Karl Routhier, Jean-Guy Waltzing et Martin Côté se joignent à moi pour vous transmettre ces vœux, et surtout, pour vous remercier de votre implication dans la communauté, faisant de celle-ci un milieu de vie dynamique, bienveillant et stimulant.

Pierre Deslauriers, maire



# LE BOTTIN MUNICIPAL

<b>Écocentre</b>	132, chemin du Lac-Brébeuf Ouvert du mardi au dimanche de 8 h à 16 h 30
<b>La Fabrique Saint-Félix</b> Jeannot Claveau, administrateur	<b>Une célébration a lieu tous les dimanches à 9 h</b> 418 544-1093 bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30
<b>Bureau de poste</b>	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
<b>FADOQ</b> Thérèse Fortin, présidente Lise Tremblay (location de la salle)	418 306-5728 418 544-9262
<b>Bénévoles de Saint-Félix-d'Otis</b> Arlette Claveau, présidente	418 544-6458
<b>Bibliothèque municipale</b>	Les mercredis de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h 418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d'Otis
<b>Comité des loisirs</b> Martin Côté, président	418 718-0605
<b>Chalet des loisirs</b> Inscription au <b>Gym d'entraînement</b>	418 544-5543 poste 2208
<b>Cercle des fermières</b> Nathalie Simard, présidente	418 812-4406
<b>Friperie</b>	Située au 445, rue Principale (sous-sol de l'église) Ouverte les jeudis de 18 h à 20 h
<b>Comité de développement</b> Kathie Gobeil, présidente	<a href="https://st-felix-dotis.qc.ca/comite-de-developpement/">https://st-felix-dotis.qc.ca/comite-de-developpement/</a> 418 818-8471
<b>Comité Havre aux ramilles</b> Sara-Claude Lépine, coordonnatrice	418-540-0221
<b>Sûreté du Québec</b> (plainte ou demande d'assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d'un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain

## MOISSON SAGUENAY

L'organisme Les Bénévoles de Saint-Félix-d'Otis vous offre la possibilité de recevoir, pour ceux qui en ont besoin, un panier de denrées alimentaires de Moisson Saguenay, et ce, deux fois par mois.

Chaque demande sera traitée en toute confidentialité et aucun nom ne sera dévoilé.

Pour information : 418 544-6458 ou 418 544-5398.



## RENCONTRES DES A.A.

Une réunion des alcooliques anonymes a lieu tous les lundis soir à 19 h 30 au sous-sol de l'église, dans le local de la FADOQ. Le groupe est ouvert à tous.

Pour information : 1 866 544-6322.

## SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi, 13 janvier 2025** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La date de tombée du prochain numéro de l'Otissien est le **vendredi, 17 janvier à 12 h**.

# MONT ÉDOUARD



**MONT  
EDOUARD**  
*Ski + Vélo + Fjord*

Afin de soutenir le Mont Édouard, la municipalité a fait l'acquisition de 2 cartes corporatives. Celles-ci seront mises à la disposition de la population. La carte doit être réservée auprès de Julie Simard au

581 235-3642 . À noter également que les enfants de 13 ans et moins ont accès gratuitement à la montagne, sous présentation d'une preuve de résidence.

## FEUX D'ARTIFICE PERMIS LE 31 DÉCEMBRE

À la suite d'une modification du règlement municipal, les membres du conseil souhaitent vous informer que les feux d'artifice seront dorénavant permis le 31 décembre, en plus des autres dates prévues (24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et fête du travail).



## UN NOUVEAU C.A. POUR LE SYMPOSIUM

L'équipe du symposium est fière de vous présenter les nouvelles nominations pour son conseil d'administration :

Suzanne Tremblay, présidente  
Rémi Pilote, vice-président  
Johanne Fortin, directrice artistique  
Johanne Bergeron, secrétaire-trésorière  
Céline Côté, administratrice



Un merci spécial à Thérèse Fortin qui a quitté ses fonctions de présidente et qui siégeait comme bénévole sur le conseil d'administration depuis plusieurs années, ainsi que Michael Marcotte.

# JEU-CONCOURS DE NOËL 2024

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis est fière de vous proposer un jeu-concours pour Noël! Cinq personnes pourraient remporter un des cadeaux du père Noël en participant à la devinette sur le thème de Noël.

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le concours débute le 21 novembre à 8 h et se termine le 15 décembre 2024 à 23 h 59.

## ADMISSIBILITÉ

Le concours s'adresse aux personnes résidentes de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

## COMMENT PARTICIPER

Réponds à la devinette suivante...

Le père Noël part pour sa tournée avec 6 rennes. Chaque renne transporte 3 lutins sur son dos et 2 lucioles sur sa tête. Chaque lutin porte 3 sacs qui contiennent chacun 10 cadeaux.

**Combien d'êtres vivants partent pour la tournée de cadeaux?**

Fais parvenir ta réponse ainsi que ton nom et numéro de téléphone au courriel suivant:  
gina.brassard@st-felix-otis.qc.ca

Une seule participation est acceptée par personne.

BONNE CHANCE À TOUTES ET TOUS!

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 13 janvier 2025, sur la demande de dérogation mineure du lot 6 376 810 du chemin du Lac-du-Crochet.

La dérogation mineure demandée vise à autoriser l'implantation d'une résidence de villégiature en bordure d'un lac dont la capacité est atteinte, et ce, à 45 mètres de la berge au lieu des 60 mètres exigés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 2 décembre 2024

Hélène Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

L'Otissien, décembre 2024

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 13 janvier 2025, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble du 650 sentier Potvin.

La dérogation mineure demandée vise à abaisser la marge de recul du bâtiment principal de 8 mètres à 7,54 mètres;

La dérogation mineure demandée vise à abaisser la marge de recul du garage de 5 mètres à 1,72 mètre;

La dérogation mineure demandée vise à abaisser la marge de recul de la remise de 5 mètres à 1,28 mètre.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 2 décembre 2024

Hélène Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 13 janvier 2025, sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 6 014 661 dans le Vieux Chemin.

La dérogation mineure demandée vise à permettre, dans une zone à dominance agroforestière, la construction d'un bâtiment principal dont la façade faisant face à la rue forme un angle de plus ou moins 32 degrés par rapport à celle-ci.

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 2 décembre 2024

Hélène Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

L'Otissien, décembre 2024

# DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

## Location de la salle de l'église pour un événement

Il est possible de réserver la grande salle de l'église pour célébrer divers événements privés : réception à la suite d'un mariage, d'un baptême, de funérailles ou de messe anniversaire, conférence, forum, tournois intérieurs et autres. La salle peut convenir pour des groupes de 50 à 500 personnes.

Pour de plus amples informations, s'adresser au marguillier responsable **Martin Côté** au 418 718-0605.



## Horaire des célébrations pour les semaines à venir

**15 décembre** : célébration de la parole et assemblée des paroissiens

**22 décembre** : Messe pour M. Christian Gagnon par Mme Myriam Lajoie pour faveur obtenue et pardon collectif

***La célébration de Noël aura lieu le 24 décembre à 18 h 30 dans l'église.***

**29 décembre, 5 janvier et 12 janvier** : célébrations de la parole



## COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

### Bilan 2024



#### FRIPERIE



La friperie vous accueille tous les jeudis de 18 h à 20 h. Notez qu'elle fermera pour la période des Fêtes à compter du 20 décembre 2024 et rouvrira ses portes le jeudi 9 janvier 2025.

Les bénévoles tiennent à remercier chaleureusement les 821 personnes qui ont soutenu la friperie cette année en donnant une seconde vie aux vêtements.

Fidèle à sa mission de redonner à la communauté, la friperie participera à la fête de Noël organisée par le comité des familles le 15 décembre prochain, en offrant deux certificats-cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun pour le Marché Omni.

#### COMITÉ DE RECONVERSION DE L'ÉGLISE

**Bilan 2024:** L'équipe a dynamisé le lieu avec différents spectacles et se consacre en ce moment pleinement sur le projet de reconversion.

**Progrès:** Les travaux d'inspection et le carnet de santé ont été réalisés. Les plans des architectes sont reçus et en évaluation.

Rappel des travaux prévus dans un avenir rapproché:

- Réparation du parvis et des fondations.
- Mise aux normes pour l'accessibilité universelle.
- Modernisation des systèmes (chauffage, électricité, éclairage).
- Réorganisation des espaces pour des usages multifonctionnels.

La communauté sera informée des prochaines étapes. Merci de votre soutien!



Suivez-nous!  
[www.facebook.com/DeveloppementSaintFelixdOtis](https://www.facebook.com/DeveloppementSaintFelixdOtis)



[st-felix-dotis.qc.ca/comite-de-developpement/](https://st-felix-dotis.qc.ca/comite-de-developpement/)  
 Tous nos procès-verbaux s'y trouvent!

#### HAVRE-AUX-RAMILLES

Le Havre-aux-Ramilles, situé au cœur de Saint-Félix-d'Otis, poursuit son développement en tant qu'espace nourricier et convivial pour tous. Cet automne, la phase 2 a été complétée avec la plantation d'arbres fruitiers, l'aménagement d'une rigole et la pose de pelouse.

La fête d'Halloween, organisée par le comité des familles, a réuni petits et grands autour de friandises à profusion, de chansons près du feu et d'une multitude de citrouilles expressives. La communauté est encouragée à s'approprier cet espace dynamique et à en faire un véritable lieu de partage.

La finalisation des choix pour la phase 3, dernière étape de la subvention accordée par le CIUSSS en 2022 dans le cadre du partenariat avec Eurêko, est en cours. Restez à l'affût des nouvelles sur le groupe Facebook *Havre-aux-Ramilles*!



*Les membres du comité de développement souhaitent un joyeux temps des Fêtes à tous les citoyens. Profitez pleinement des bons moments en famille!*



## CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

### Présentée par le comité consultatif en environnement

#### Des affûts à l'abandon, par Stéphan Larouche

Les affûts à l'abandon, vestiges silencieux des chasseurs, se fondent dans le paysage, laissant une empreinte indélébile sur la nature. Ces structures oubliées et délaissées deviennent des cicatrices dans les écosystèmes, perturbant l'harmonie délicate de la vie sauvage.

Le bois traité, le métal rouillé et le plastique terni se décomposent lentement, libérant des polluants, souvent invisibles, qui s'infiltrent dans le sol et l'eau. Ces poisons contaminent les habitats, empoisonnant les racines des plantes et les courants des rivières. Les animaux qui dépendent de ces terres et de ces eaux souffrent en silence, leurs vies fragiles perturbées par ces intrus artificiels.

Les affûts abandonnés deviennent des pièges mortels pour la faune. Les animaux, curieux ou imprudents, se retrouvent piégés dans ces structures, leurs mouvements entravés, leurs vies menacées. Les oiseaux, les mammifères et les insectes sont vulnérables à ces pièges inattendus, leurs destins liés à ces reliques humaines.



Ces affûts, témoins muets de l'activité humaine, défigurent les paysages naturels. Ils brisent la beauté sauvage des forêts, transformant des scènes idylliques en tableaux de désolation. Les randonneurs, amoureux de la nature, voient leur expérience ternie par ces intrusions.

Pour préserver la pureté et la sérénité de nos écosystèmes, il est impératif de démonter et de retirer ces affûts. Par des gestes responsables et des actions conscientes, nous pouvons restaurer l'équilibre et la beauté de la nature, assurant ainsi que les générations futures puissent également s'émerveiller devant la splendeur intacte de notre monde naturel.



# VŒUX DES FÊTES DE L'APRLO



Chers(ères) résidents(es) de Saint-Félix-d'Otis et riverains du lac Otis,

À l'aube de cette nouvelle année, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette année vous apporte bonheur, santé et prospérité.

L'année qui s'achève a été riche en défis et en réalisations pour notre association en soutien à la participation active de la municipalité. Nous sommes prêts à relever les nouveaux défis qui pourraient se présenter en 2025 et à entreprendre de belles actions pour la protection du précieux joyau qu'est le lac Otis.

Nous avons des idées de projets pour l'année à venir et nous serons bientôt plus visibles. Vous recevrez prochainement des communications de notre part, afin de vous tenir informés de nos initiatives et d'obtenir votre intérêt à vous impliquer davantage dans la vie de votre association.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour la préservation et la valorisation de notre environnement. Nous comptons sur votre soutien et votre participation active.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025, remplie de joie et de succès. Avec nos salutations les plus cordiales,

Martin Belleville, président, APRLO  
martinbelleville@hotmail.com





## SESSION HIVER-PRINTEMPS

Offerte au Chalet des loisirs  
494 rue principale, St-Félix-d'Otis  
du 14 janv au 6 mai (\*sauf à la relâche)  
Total de 16 cours pour l'année

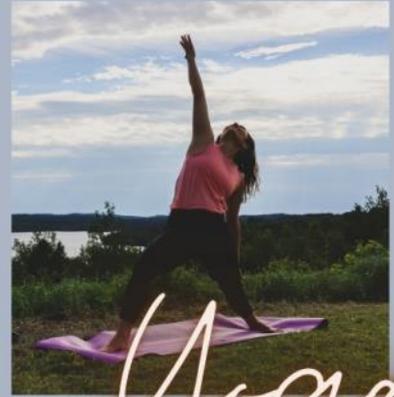
**Yoga expansif : mardi 18h00 à 19h15**

Le Yoga Kripalu vous permettra d'ajuster les postures tout en étant à l'écoute de ce que votre être a besoin dans le moment présent. "Expansion" est la sensation que tu découvriras tout au long de l'année à travers ton engagement.

inscription à la session : 368\$ (taxes.incluses)

ACCESSIBLE À TOUS  
MATÉRIEL : TAPIS DE YOGA,  
COUVERTURE, BOUTEILLE D'EAU,  
BLOCS ET SANGLE (PRÉFÉRABLE)

JESSICA BEAULIEU-LECOMTE  
Inscription 514-821-1370  
jessicabeaulieulecomte@gmail.com  
Réponse : yoga



*Yoga*



# GRANDE NOUVEAUTÉ

**Le chalet des loisirs**

**sera ouvert à partir du 10 janvier**

## **HORAIRE D'OUVERTURE**

**Vendredi : 13 h à 21 h**

**Samedi : 13 h à 22 h**

**Dimanche : 11 h à 17 h**

**Services de bar, boissons chaudes,  
grignotines et comptoir de prêt-à-manger  
disponibles sur place**

**MOTONEIGISTES ET GRAND PUBLIC,  
NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND  
NOMBRE!**

## Les prochains rendez-vous BINGO! :

Dimanche le 12 janvier 2025 à 13 h

Dimanche le 26 janvier 2025 à 13 h

ouverture des portes à 12 h 30



*Cartes en prévente auprès de Gina Brassard, au bureau  
de la municipalité, au 418 544-5543 poste 2208*

\* Achat des cartes en argent comptant